

Proposition de communication pour le Congrès de l'Institut du Genre
Lyon septembre 2014

Virginie Descoutures, sociologue

Allocataire post-doc de l'Institut Emile du Châtelet
Institut National d'Etudes Démographiques
Unité Genre, démographie, sociétés
133, boulevard Davout
75980 Paris Cédex 20
tél : 01 56 06 57 11
descouturesvirginie@yahoo.fr

Publications

- *Les mères lesbiennes*, 2010, Paris, Presses Universitaires de France, « Partage du savoir »
- avec Danielle Chabaud-Rychter, Anne-Marie Devreux, Eleni Varikas, (dir.), *Sous les sciences sociales le genre. Relectures critiques de Max Weber à Bruno Latour*, 2010, Paris, La Découverte.
- avec Marie Digoix, Eric Fassin et Wilfried Rault, (dir.), 2008, *Mariages et Homosexualités dans le monde. L'arrangement des normes familiales*, Paris, Editions Autrement, Coll. Sexe en tous genres.

Proposition dans le cadre de l'axe thématique Genre, Famille, Parenté

La domination masculine au prisme de la transmission du double nom de famille

L'étude du couple hétérosexuel, ici saisi au travers de l'exercice de la parenté, interroge les normes de genre et leurs éventuelles redéfinitions à l'œuvre dans la société française aujourd'hui. Introduite en France en janvier 2005, la nouvelle législation portant sur le nom de famille (loi 2002-304 du 4 mars 2002), largement induite par l'abolition des privilèges réservés à la fonction paternelle, permet notamment aux femmes de transmettre leur nom patronymique à leurs enfants. Je m'intéresse ici à la double transmission du nom de famille, dans l'ordre souhaité par les parents. Cette dernière *a priori* égalitaire est en réalité le résultat d'un processus de négociation hétérogène d'un couple parental à l'autre. Le choix du double nom se déroule parfois sur un mode relativement consensuel, le choix de la double transmission étant accepté, voire activement souhaité par les deux parents. A l'opposé, le double-nom est, pour certaines femmes qui sont seules à l'origine du projet, l'aboutissement d'une lutte ponctuée de nombreuses résistances de leur conjoint. A partir d'une enquête qualitative réalisée auprès d'hommes et de femmes qui ont transmis leurs deux noms à leurs enfants, je m'attacherai à restituer les différentes figures de cette hétérogénéité. Il s'agira parallèlement de s'interroger sur ce qu'une lecture en terme de « domination masculine » permet d'éclairer du monde social malgré « l'égalité » portée par certains dispositifs légaux, et sur ce qu'elle laisse dans l'ombre.